

Avec la participation de

Québec 

**SANS OUI
C'EST NON!**

NON AU VICTIM NON BLAMING

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

Guide de la campagne

Octobre 2018



Sans oui, c'est non!

Sans oui, c'est non! a pour mission de prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur en organisant des activités de sensibilisation et des formations autour de la notion de consentement sexuel pour les membres du personnel et des associations étudiantes des établissements d'enseignement supérieur du Québec.

Services offerts:

- Animation de kiosque
- Animation d'activités de sensibilisation
- Formations et conférences
- Création d'outils et de matériel pédagogiques

Sans oui, c'est non! c'est aussi **118 partenaires à travers le Québec:**

- 17 établissements universitaires
- 44 établissements collégiaux
- 24 associations étudiantes universitaires
- 40 associations étudiantes collégiales

Campagne « Non au *victim blaming* »

La campagne:

La campagne a pour objectif de sensibiliser les communautés collégiales et universitaires sur les mythes ayant pour effet de culpabiliser les victimes et de déresponsabiliser les agresseurs en contexte de violence à caractère sexuel. La campagne a aussi pour but d'outiller les associations étudiantes et les responsables d'établissement d'enseignement supérieur au moyen de matériels sensibilisation, d'un atelier et d'idées d'activités pour leur permettre de sensibiliser leur communauté respective.

Définition:

Le *victim blaming* est la tendance à reprocher aux personnes ciblées par la violence sexuelle l'agression qu'elles ont subie.

Période de la campagne:

15 octobre 2018 au 31 mai 2019

Possibilité de support :

L'équipe de Sans oui, c'est non! est enthousiaste à l'idée de de vous accompagner dans l'organisation d'activités de sensibilisation portant sur le *victim blaming*. Il suffit de nous contacter pour connaître nos disponibilités!

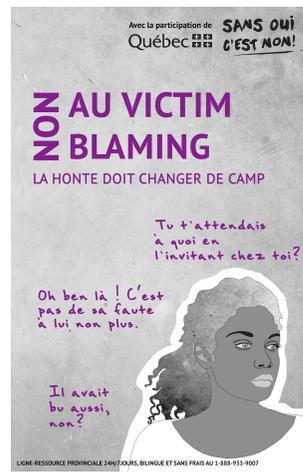
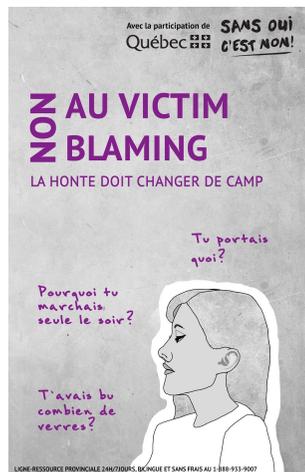
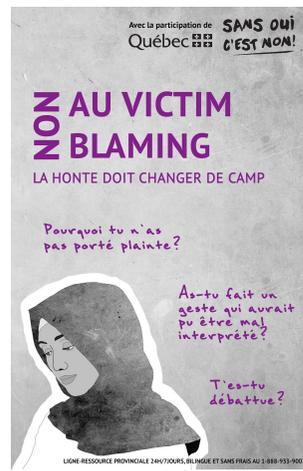
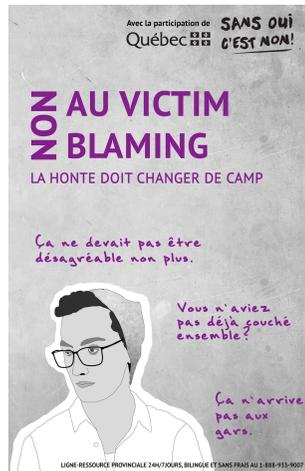
Table des matières

Sans oui, c'est non!	1
Campagne « Non au <i>victim blaming</i> »	2
Table des matières	3
Matériel de la campagne	4
Activités	6
Exposition «Que portais-tu?»	6
Le <i>victim blaming</i> dans la culture populaire	8
Messages de support pour les personnes ayant vécu de la violence à caractère sexuel	9
Atelier participatif sur le <i>victim blaming</i>	10
Suggestions de capsules vidéo	11
12 attitudes aidantes lors d'un dévoilement de violence à caractère sexuel	12
Contact	13

Matériel de la campagne

Tous les visuels sont disponibles pour téléchargement via le lien suivant : [Français](#) et [English](#)

Affiches



Bannières rétractables



Matériel de la campagne (suite)

Macarons



Banderole facebook et prospectus



Qu'est-ce que le *victim blaming*?

Blâmer la victime (*victim blaming*), c'est porter des jugements ou exprimer des propos qui sous-entendent que la victime est responsable de l'agression qu'elle a subie.

Si une personne vous confie qu'elle a vécu une violence sexuelle, éviter de la questionner pas sur:

- Sa consommation d'alcool ou de drogue
- Ses moyens de défense et de résistance
- Son passé sexuel
- Sa décision de sortir seule ou tard ou de fréquenter tel endroit
- Son habillement

Parce que ça ne l'aidera en rien. Au contraire, elle pourrait se sentir davantage honteuse et responsable de ce qui lui est arrivé.

Les ATTITUDES AIDANTES

- Accueillir
- Écouter
- Croire
- Déculpabiliser
- Demander à la personne quels sont ses besoins

Source : RQCAJCS, Résumé attitudes aidantes, 2011.

Activités

1. Exposition «Que portais-tu?»

Qu'est-ce que c'est?

«Que portais-tu?» est la traduction de l'exposition «What Were You Wearing?» créée par Jen Brockman de l'Université de Kansas et Dre Mary Wyandt-Hiebert de l'Université d'Arkansas. L'objectif de cette exposition est de déconstruire le mythe selon lequel les vêtements portés par les victimes de violence sexuelle auraient pu provoquer l'agression subie. Sans oui, c'est non! a obtenu l'autorisation des instigateurs de l'exposition pour diffuser le projet sur le territoire québécois dans le cadre de la campagne « Non au *victim blaming* ».

Démarche pour obtenir l'exposition

1. Contacter Marie Pilote (marie.pilote@sansouicestnon.ca) pour connaître les disponibilités des boîtes.
2. Lire le *Guide de l'exposition*.
3. Contacter les ressources externes et internes de votre établissement pour les informer de la tenue de l'exposition.
4. Imprimer des affiches, des tracts, le poème (voir *Guide de l'exposition*) et des avertissements de contenus.
5. Recevoir la boîte contenant du matériel de l'exposition par le biais d'Expedibus.
6. Mettre en place l'exposition en suivant les instructions du guide.
7. Renvoyer la boîte vers Berri-UQAM par Expedibus.
8. Remplir le formulaire d'appréciation de Sans oui, c'est non!

Frais:

- Impressions des affiches, des tracts, du poème et des avertissements de contenus.
- Frais d'expédition de la boîte de matériel

Matériel fourni par Sans oui, c'est non:

- 15 histoires de personnes ayant subi de la violence sexuelle avec la description des vêtements qu'elles portaient au moment de leur agression
- Vêtements correspondant aux 15 descriptions
- Copie papier du *Guide de l'exposition*

Également fourni:

- Modèle de tract imprimable
- Modèle d'affiches imprimable

Photos de l'exposition



2. Le *victim blaming* dans la culture populaire

Qu'est-ce que c'est?

Le *victim blaming* est un phénomène qui s'inscrit dans la culture du viol. Fréquemment, il est possible d'identifier des propos venant responsabiliser les victimes de violences à caractère sexuel dans les discours tenus par plusieurs personnalités publiques. Cette activité facile à mettre en place vise à faire prendre conscience de l'ampleur du problème et de l'importance du travail qu'il reste à réaliser dans la lutte contre le *victim blaming*. Elle consiste à afficher des citations de *victim blaming* dites par des personnalités connues au Québec et à l'international.

Démarche à suivre:

- Réserver un kiosque
- Imprimer les citations
- Assurer la présence d'une personne ressource lors du kiosque

Frais:

- Frais d'impression des citations

Matériel fourni par Sans oui, c'est non:

- Visuels pour vingt citations

Atelier participatif sur le *victim blaming*

Qu'est-ce que c'est?

L'atelier participatif sur le *victim blaming* se veut un moment d'apprentissage et de discussions autour des mythes préjudiciables aux personnes ciblées par la violence à caractère sexuel. L'atelier aborde notamment la définition du *victim blaming*, des pistes d'explication de ce phénomène, des attitudes aidantes pour accueillir un dévoilement ainsi qu'une activité interactive ayant pour objectif de décortiquer certains réflexes de *victim blaming*. Une personne de notre équipe peut se déplacer afin d'animer cet atelier participatif sur votre campus.

Pour recevoir l'atelier:

- Contacter Marie Pilote (marie.pilote@sansoucestnon.ca) en précisant :
 - Les dates où vous aimeriez tenir l'atelier
 - Le public visé par l'atelier
 - Une estimation du nombre de personnes attendues
- Réserver une salle, un projecteur. Assurez-vous qu'il est possible de montrer des vidéos.
- Réaliser de la publicité ou former des partenariats avec des comités ou des professeurs dans le but d'atteindre le seuil minimum requis pour profiter de l'atelier gratuitement.

Durée:

- 1 heure

Frais:

- Gratuit si le minimum de 10 personnes participantes est atteint. Si ce minimum n'est pas atteint, les frais de transport ainsi que les honoraires de la personne s'étant déplacée vous seront chargés.

Suggestions de capsules vidéo

Titre	Description	Durée	Liens de vidéo
If A Robbery Report Was Treated Like A Rape Report	Vidéo satirique qui met en lumière la différence de traitement que subissent les personnes ayant vécu de la violence à caractère sexuel en comparaison avec les victimes d'autres types crimes (ici le vol).	2:58	https://www.youtube.com/watch?v=A0L4V5BWITM *ENG
It's Illogical: The Art Gallery; The Wedding Caterer; The Hardware Store.	Série de trois vidéos satiriques utilisant des phrases de <i>victim blaming</i> dans d'autres contextes afin d'en démontrer l'absurdité.	0:43 1:01 1:04	https://www.youtube.com/watch?v=z4g7KqwbQwQ https://www.youtube.com/watch?v=VYkB-E34fJs https://www.youtube.com/watch?v=3uvXexYjitl *ENG
Tracey Ullman - Mugged	Vidéo satirique qui met en lumière la différence de traitement que subissent les personnes ayant vécu de la violence à caractère sexuel en comparaison avec les victimes d'autres types crimes (ici le fait de se faire voler dans la rue).	1:52	https://www.facebook.com/bbccomedv/videos/10155167117041778/UzpfSTE3NjAxNTE1Mjc1ODkyOTA6MjAwNDA0NjU0OTg2NjQ1Mg/ *ENG
Draw my news - La sidération psychique	Vidéo venant expliquer la sidération psychique, un réflexe commun à plusieurs personnes subissant de la violence à caractère sexuel et étant à l'origine de plusieurs préjugés menant à du <i>victim blaming</i> .	2:44	https://www.facebook.com/franceinfovideo/videos/1890912907618865/ *FR

12 attitudes aidantes lors d'un dévoilement de violence à caractère sexuel

Source : [Regroupement québécois des centres d'aide pour victimes d'agression à caractère sexuel \(RQCALACS\)](#)

1. Croire

Vous n'avez pas à faire la preuve qu'il y a eu agression. Évitez les commentaires mettant sa parole en doute ou visant son intégrité.

2. Écouter sans juger

Privilégier l'écoute active et évitez les questions suggestives.

3. Respecter son rythme, son vécu, ses mots

Respecter le vécu de la victime et laissez la personne vous parler en ses propres mots et dévoiler ce qu'elle peut. Ne pas lui poser de questions sur l'agression; la victime est plus importante que les événements.

4. Recevoir sans amplifier ou minimiser

Les victimes ne réagissent pas toutes de la même façon, mais une agression sexuelle touche toujours leur intimité et leur intégrité psychologique. Il est donc important de ne pas minimiser, dramatiser ou comparer ce qu'elles vivent.

5. Assurer la confidentialité

L'assurer de votre discrétion et de la confidentialité, à moins que les agressions persistent ou que sa sécurité soit compromise.

6. Éviter les réactions trop fortes

Se garder d'exprimer devant elle la révolte ou la colère que vous ressentez face à la situation. Elle pourrait se retenir de parler ou encore se sentir anormale de ne pas ressentir de colère.

7. Valider ses émotions et sentiments

Laisser pleurer, crier, rire et favoriser l'expression de ses sentiments, y compris la colère et la honte. Établir le contact sur le plan des sentiments et non des faits.

8. La déculpabiliser : ce n'est jamais la faute de la victime

Remettez la responsabilité à l'agresseur. Toute remarque peut apparaître comme une accusation et culpabiliser davantage la victime, compromettant ainsi son rétablissement.

9. Garantir la sécurité de la victime

Vérifiez si la personne est en situation de danger, si elle a des idées suicidaires et si elle a besoin d'une aide professionnelle.

10. Offrir du soutien, assurer une présence, être disponible

L'assurer de votre disponibilité en respectant vos limites et vérifiez si la personne a un réseau de soutien (famille, amis).

11. L'aider à cerner ses besoins, favoriser son autonomie

Laisser la personne faire ses propres choix, c'est l'aider à reprendre du pouvoir sur sa vie. L'encourager, miser sur ses forces.

12. Orienter vers les ressources

Encourager à aller chercher du soutien : référer, c'est aider.

Offrir si vous le pouvez une « aide tangible » : l'accompagner pour recevoir de l'aide médicale, lui donner de l'information

Pour trouver une ressource :

Appelez la ligne-ressource provinciale 24h/7jours, bilingue et sans frais au 1-888-933-9007.

Cliquez sur le lien : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/agression_sexuelle/index.php?ressources

Contact

Marie Pilote

Chargée de projet de la campagne «Non au *victim blaming*»

438-885-2607

marie.pilote@sansouicestnon.ca

